

GTH OM



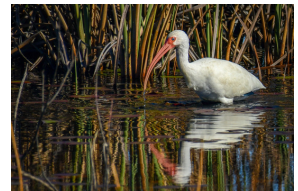
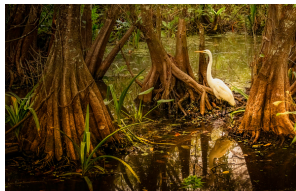
4ÈME PLAN NATIONAL MILIEUX HUMIDES

COMPTE-RENDU



COFIL N°1 DU LUNDI 22 JANVIER 2024

Gaëlle VANDERSARREN & Mélanie HERTEMAN



PARTICIPANTS AU COPIL



NOM	PRENOM	POSTE	ORGANISME	LOCALISATION	EMAIL
ARISTE-ZELISE	Olivia	Chargée de mission démarches territoriales et données sur l'eau et les milieux aquatiques	OE GUADELOUPE	Guadeloupe	olivia.ariste-zelise@oe971.fr
AYMARD	Alexandra	Ingénieure grand cycle de l'eau	OE GUYANE	Guyane	alexandra.aymard@office-eauguyane.fr
BARTHELAT	Fabien	Délégué Antilles	OFB	Guadeloupe	fabien.barthelat@ofb.gouv.fr
BOCALY	Mélissa	Responsable du service connaissances des milieux et pressions	ODE Martinique	Martinique	melissa.bocaly@eaumartinique.fr
CAESSTEKER	Pierre	Chargé de mission zones humides & marais	OFB	Hexagone	pierre.caessteker@ofb.gouv.fr
CRUZ	Odile	Cheffe du service Connaissance et Appui aux Territoires	OFB	Hexagone	odile.cruz@ofb.gouv.fr
DOS SANTOS	Errell	Instructrice police de l'eau et de l'environnement	DEAL Mayotte	Mayotte	erell.dos-santos@developpement-durable.gouv.fr
FERRERE	Chislaine	Responsable Milieux humides - Convention de Ramsar	DEB	Hexagone	Chislaine.Ferrere@developpement-durable.gouv.fr
FLORENT-GIARD	Frédéric	Chargé de Mission eau et Biodiversité pour les Outre-mer	DEB	Hexagone	frederic.florent-giard@developpement-durable.gouv.fr
GALLAY	Marjorie	Ingénieure hydrobiologie, biogéochimie & transport de matière	OE GUYANE	Guyane	marjorie.gallay@office-eauguyane.fr
HEITZ	Nicolas	Chargé qualité des milieux aquatiques	DGTM	Guyane	nicolas.heiz@developpement-durable.gouv.fr
HERTEMAN	Mélanie	Dr. Ecologie et Ingénierie Ecologique Spécialiste Mangroves et Zones Humides	Nature & Développement	Martinique	mherteman.ecopro@gmail.com
LE TELLIER - DESROCHES	Valentin	Chargé de mission gestion de la ressource en eau et de la pêche	DEAL Réunion	La Réunion	valentin.le-tellier@developpement-durable.gouv.fr
LERIDER	Stéphan	Chargé de mission Biodiversité, Espaces Protégés	DEAL Martinique	Martinique	stephan.lerider@developpement-durable.gouv.fr
MONNEAU	Marianna	Chargée de mission biodiversité	Ministère des OM	Hexagone	marianna.monneau@outre-mer.gouv.fr
NASSO	Isabelle	directrice des milieux aquatiques	OE GUADELOUPE	Guadeloupe	isabelle.nasso@oe971.fr
PHILIPCZYK	Anne	Chargée de mission	DEAL Mayotte	Mayotte	anne.philipczyk@developpement-durable.gouv.fr
PORTENEUVE	Marine	Chargée de projets "Animation scientifique sur les milieux humides en Outre-mer"	PatriNat	Hexagone	marine.porteneuve@mnhn.fr
POSTILLON	Ophélie	référente "zones humides"	DGTM	Guyane	ophelie.postillon@guyane.pref.gouv.fr
RUFFIE	Karoline	Chargée études	Office de l'eau Réunion	La Réunion	kruffie@eaureunion.fr
VANDERSARREN	Gaëlle	Coordinatrice Cf-UICN / PRZHT	CF-UICN	Guadeloupe	gaelle.vandersarren@uicn.fr



ORDRE DU JOUR

1 Rappel par Ghislaine FERRERE du 4ème PNMH (Cf présentation jointe) :

- gouvernance,
- description des 6 groupes thématiques,
- axes,
- organisation,
- calendrier.



AXE 1 AGIR

- Protéger ;
- Restaurer et gérer.

AXE 2 MOBILISER

- Mettre en oeuvre des approches stratégiques pour les MH sur l'ensemble du territoire ;
- Faire de MH un véritable enjeu au niveaux national et international pour faire face aux crises actuelles ;
- Mobiliser les acteurs pour mieux faire connaître les MH et les services qu'ils rendent.

AXE 3 CONNAITRE

- Développer la connaissance sur les MH et la rendre accessible ;
- Améliorer les savoirs scientifiques et techniques sur les MH ;
- Mieux évaluer l'état des MH.

2 Présentation par Gaëlle VANDERSARREN des missions attribuées au Cf-UICN/PRZHT



Animer, **en collaboration avec tous les acteurs concernés**, les réflexions et la définition des modalités de mise en oeuvre du 4ème Plan National Milieux Humides **dans les territoires ultramarins**

- ↳ Relancer l'animation du GTh « outre-mer » et de ses sous-groupes géographiques
- ↳ Organiser et animer les 2 jours d'ateliers d'échanges et de travail prévus à la Réunion en mai 2024
- ↳ Rédiger un bilan technique complet de ces ateliers et établir, sur ces bases et sur la base des travaux menés dans chaque territoire, une liste de propositions et d'actions
- ↳ Poursuivre l'animation du réseau, consolider et valider les propositions faites dans le cadre de ce volet outre-mer



POUR RAPPEL : POINTS IMPORTANTS



MAI 2024

ATELIERS PNMH4 - OUTRE MER



20-21 mai 2024 : ateliers outre-mer

22-24 mai 2024 : séminaire Ramsar



Pré-inscription →



SCAN ME

COMPOSITION DES GROUPES



GROUPE THÉMATIQUE OUTRE MER

COPIL

➤ MINISTÈRE OM, DEB, OFFICES DE L'EAU, DEAL, DGTM, OFB

Groupes de travail par territoire

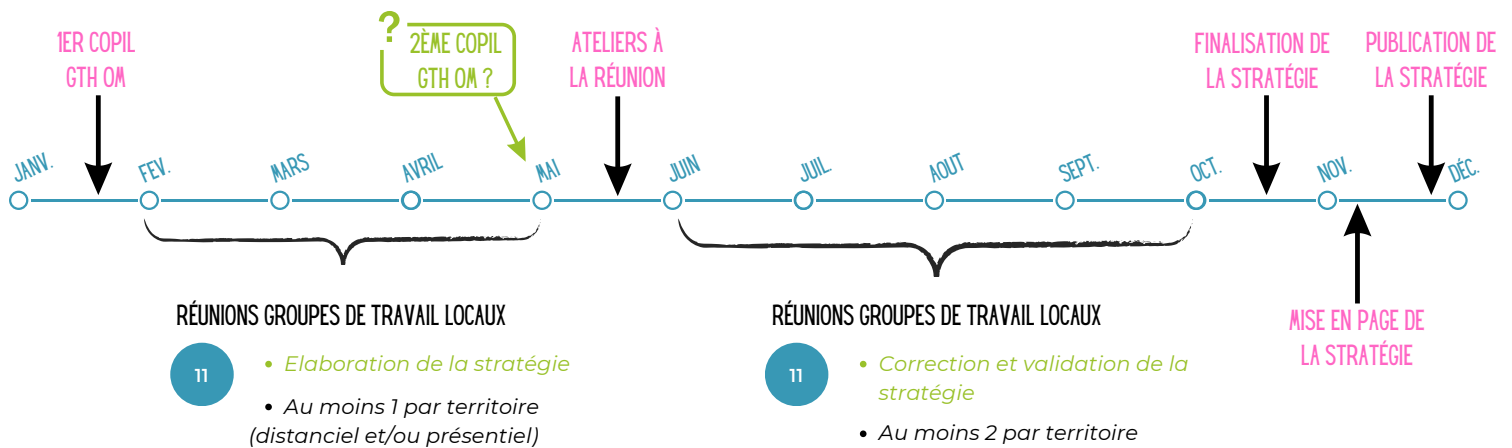


➤ ASSOCIATIONS, EXPERTS INDÉPENDANTS, ÉTABLISSEMENTS PUBLICS...



Membres du COPIL : compléter le tableau Excel annexé au CR !

CALENDRIER



ECHANGES DE FIN DE SEANCE



- ↳ Ouvrir les GT sur chaque territoire à tous types d'acteurs (écoles, associations, experts). Impliquer l'ensemble des acteurs des domaines de l'eau et des zones humides, et pas seulement les institutionnels (ce ne sont pas les seuls à être moteurs). Il serait dommage de se priver de leurs connaissances et compétences.
- ↳ Important de mettre en place ces GT afin d'être (plus) au courant des actions se déroulant à l'échelle de chaque territoire.
- ↳ Point de vigilance : être attentif aux profils des acteurs à intégrer (ex. agriculteurs) afin d'avancer dans la bonne direction (attention aux réels objectifs/intérêts des participants).
- ↳ Mayotte : Préfiguration de GT (ex. comité mangroves qui accueille universités, associations, institutions, intercommunalités). Les intercommunalités approfondissent leur travail sur la GEMAPI. Ce sont des acteurs à intégrer au GT outre-mer.
- ↳ Remarque : Calendrier serré et chargé sur les territoires. Ne pas oublier d'articuler toutes les consultations territoriales et de capitaliser les informations. Regrouper les initiatives locales sur les thématiques similaires.





- ↳ Point d'alerte : le sujet zones humides, notamment dans les services déconcentrés, ne fait pas l'objet d'un temps plein. Peu de temps à y consacrer. Ne pas multiplier les réunions dans les mois à venir. L'animation nationale doit être force de propositions lors des réunions préparatoires des ateliers de mai.
- ↳ Les animatrices doivent proposer une base de travail sur laquelle les participants réagissent afin d'optimiser au mieux les temps de réunions.
Annoncer les réunions bien en amont (minimum 1 mois afin de réserver les créneaux).
- ↳ Trouver un équilibre pour que la stratégie reflète les besoins et attentes de chaque territoire sans surcharger les plannings des membres des GT.
- ↳ Guyane : besoin prioritaire d'apport de connaissances (qu'est ce qu'une tête de bassin versant ? Une plaine d'inondation ? Limite des zones humides ? Quels sont les enjeux ? Manque données topographiques. Zones humides mal connues). Territoire en plein développement, notamment la bande côtière (urbanisation). Le volet sensibilisation viendrait dans un second temps. En 1er temps : gros travail de définitions.
- ↳ DGTM Guyane : un document a été récemment élaboré pour lister les besoins prioritaires du territoire sur la thématique zones humides.
- ↳ Il faut capitaliser toutes les informations sur les stratégies existantes sur chaque territoire. Peu d'interactions/articulations entre les différentes stratégies.
- ↳ Le préalable est de cibler les actions prioritaires à mettre en place dans chaque territoire afin de sélectionner plus facilement les acteurs à intégrer aux GT.
- ↳ Le PNMH4 a été annexé à la SNB pour qu'il puisse être porté par cette stratégie (ne fonctionne pas réellement en national). Articulation plus simple avec la SNAP.
- ↳ Concernant la définition des protocoles de caractérisation des zones humides, les CSRPN vont être saisis pour avis scientifiques et les CEB le seront également (1er semestre 2024). Peut être intéressant d'élargir le sujet pour intégrer l'animation du PNMH en outre-mer.
- ↳ Légitimer les animatrices du volet outre-mer, notamment en national (lettre du Ministère ?)
- ↳ Volonté des acteurs à participer aux ateliers de mai à La Réunion mais problèmes budgétaires (ex. DEAL 972 : BOP 113 n'a pas été abondé comme initialement demandé = financements insuffisants. Les besoins N-1 n'ont pas été respectés. Faire jouer la fongibilité = non envisageable. Projets sacrifiés ou revus à la baisse).
Souci qui ne concerne pas que l'outre-mer. « Incident » dans les délégations au service déconcentré.



ET FIN !



- ↳ Les animatrices vont soumettre aux membres du COPIL un tableau à compléter sur les actions prioritaires à mettre en place dans chaque territoire, ainsi que les personnes clés pour échanger sur ces sujets.
- ↳ Mayotte : manque également de connaissances sur les zones humides et leurs fonctionnalités. Territoire soumis à de grosses pressions d'artificialisation - la plupart du temps en zones humides. Cartographie de pré-localisation des zones humides. Mesures compensatoires qui arrivent à Mayotte malgré le souhait de les éviter. Difficultés pour calibrer les compensations. Apporter de la matière au cours des ateliers de mai sur ces sujets-là.
- ↳ Les offices de l'eau ne pourront sûrement pas financer le déplacement des ultramarins mais devraient pouvoir prendre en charge la venue de quelques-uns de leurs agents.



MERCI

@ gaelle.vandersarren@uicn.fr

+590 690 20 18 75

@ mherteman.ecopro@gmail.com

+596 696 36 31 90